



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 91123 2026-00124 VI-DEL-2026-005
Date de récépissé : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

Date de convocation : 21 janvier 2026

Délibération n° VI-DEL-2026-005

Date d'affichage : 21 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 20

Votants : 28

Objet : Subvention à l'association « Football Club Etampes »

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
Mme	Sana	AABIBOU	Conseillère municipale
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, M. Franck COENNE représenté par Mme Elisabeth DELAGE, M. Joël NOLLEAU représenté par M. Gilbert DALLERAC, Mme Claude MASURE représentée par Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Paola LEROY représentée par M. Patrick JULISSON, M. Olivier SIGMAN représenté par M. Gilles BAYART.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, MM. Fouad EL M'KHANTER, Grégoire TURLLOTTE, Tarik MEZIANE, Joseph ZOGBA, Maxime MARCELIN.

SECRETARE DE SEANCE : Mme Nathalie PABOUDJIAN

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association,

Vu l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 20 janvier 2026,

Considérant que le FOOTBALL CLUB ETAMPES sollicite une subvention au titre de l'année 2026, afin de promouvoir et soutenir la pratique et le développement du football sur la commune,

Après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 4 abstentions (MM. HILLAIRE, CORBEL, Mmes BINET-DEZERT, COMMEIGNES)

- **Accorde une subvention de 19 000 € au FOOTBALL CLUB ETAMPES afin de promouvoir et soutenir la pratique et le développement du football sur la commune.**

Franck MARLIN
Maire d'Etampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 02 FEV. 2026 et de sa réception par le représentant de l'Etat.